



Pourquoi Energie Positive?

...La transition énergétique en Occitanie!

Que signifie être une région à énergie positive ?

Être une Région à énergie positive consiste à :

- réduire nos consommations d'énergie au maximum par la sobriété et l'efficacité énergétiques
- couvrir 100 % de nos consommations par la production d'énergies renouvelables locales.



- L'Occitanie, une Région qui dispose de nombreux atouts pour le développement des énergies renouvelables
- Volonté de la Région de promouvoir des projets à forte valeur ajoutée pour le territoire























Définition de la trajectoire à suivre d'ici 2050, en concertation avec plus de 100 experts regroupés dans le cadre de 7 groupes de travail

Cadre de référence : les Visions ADEME 2030-2050 / les SRCAE

Partenariat avec l'ADEME

2 outils de modélisation : Med Pro (Enerdata) et Prototype Izuba Energie Information, mobilisation et concertation des acteurs

Des travaux en cours qui viennent compléter la trajectoire par une approche transversale (qualité de l'air, GES, indicateurs citoyens, trajectoire 100% gaz renouvelable ...)
Les conclusions issues de ces travaux serviront à ajuster, compléter le scénario REPOS, et seront présentés lors des Assises régionales de

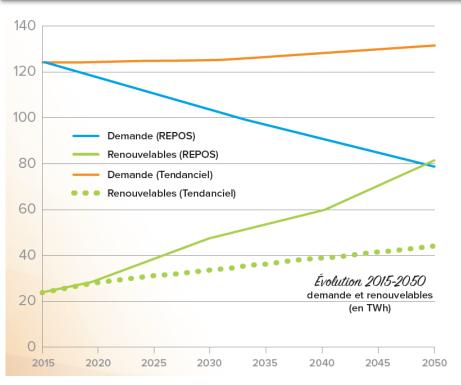
l'énergie qui se tiendront à Energaïa le 11 décembre 2018





La trajectoire Région Energie Positive





Objectifs à 2050:

Réduire de 40% les consommations d'énergie

(diviser par deux la consommation d'énergie par habitant)

Multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable

■le scénario REPOS constituera ainsi le volet « énergie» du futur SRADDET







Réduire de moitié la consommation d'énergie par habitant

Transports – 61 %

Bâtiment - 26 %

Agriculture et Industrie – 27 %

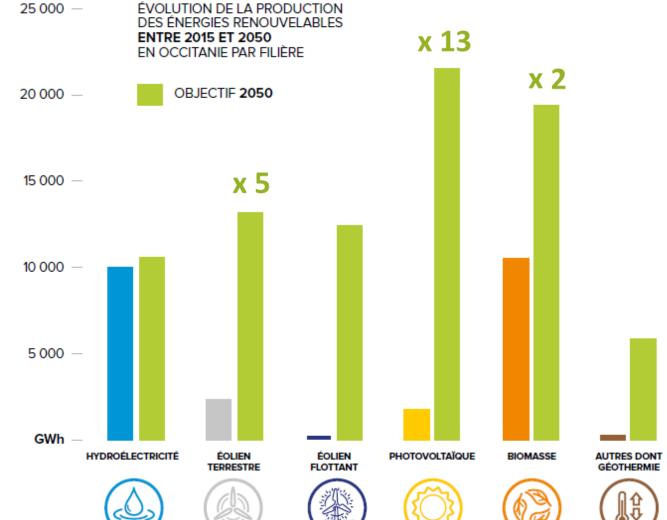






ENJEU:

Multiplier par 3 la production d'énergie renouvelable

















Volet Qualité de l'air

 Traduction de Région à Energie Positive en termes de qualité de l'air (en cours avec l'ATMO)

Volet Climat: atténuation

- Le scénario Région à Energie Positive se traduit par une quasi disparition des émissions de CO2 d'origine énergétique à horizon 2050 (sous hypothèse Scénario 100% gaz renouvelable)
- Une étude climagri est en cours les premiers résultats sont les suivants : Baisse de 40% des GES issus de l'agriculture d'ici 2050 par rapport à aujourd'hui Baisse de 36% des émissions de CH4 d'ici 2050 (issues essentiellement de l'élevage) Baisse de 35% des émissions de N2O d'ici 2050 (issues de l'épandage d'engrais azotés)





Volet socio-économique

- > Les principaux résultats de l'étude d'impact socio économique de la trajectoire REPOS (de cette étude menée en partenariat avec l'ADEME) sont les suivants :
- ☐ Impact en terme de PIB > + 0,1 point de croissance par an sur la période 2015-2050
- ☐ Impact en terme d'emplois > 94 000 emplois supplémentaires en 2050
- ☐ Impact en termes de pouvoir d'achat > une facture énergétique réduite de plus de 50% en 2050 pour les ménages





Compensation entre énergies à horizon 2050

Groupe de travail sur le Gaz renouvelable (en lien avec les travaux en cours concernant l'élaboration du Schéma régional Biomasse)

Les premiers éléments issus de ce GT démontrent que la trajectoire REPOS s'inscrit dans une **trajectoire gaz 100 % renouvelable** :

- pyro-gazéification de la biomasse ligneuse : objectif de 6 TWh
- power to gas : objectif de 5 TWh provisoire
- méthanisation : fourchette entre 4 TWh et 12/14 TWh
- >> Objectifs communiqués lors d'Energaïa 2018
- Groupe de travail sur l'impact de la trajectoire sur le réseau électrique

Les premiers travaux démontrent la compatibilité de la trajectoire REPOS par rapport aux différentes hypothèses retenues par RTE dans le cadre de la régionalisation de la PPE.

Dès lors, le GT « gaz renouvelable » et le GT « Impact de la trajectoire sur le réseau » travaillent ensemble sur la compensation entre énergies à horizon 2050.





Premiers outils régionaux au service de la transition énergétique

- L'AREC
- Les Appels à projets





L'AREC, outil aux services des territoires et des acteurs de la transition énergétique

Comité stratégique Agence Régionale de l'Energie et du Climat CA de la SPL et de la SEM, DREAL, Ademe, Délégation régionale EDF et ENGIE

SPL AREC, outil d'ingénierie au service des territoires et des acteurs de la transition énergétique

- Accompagnement des CL pour l'élaboration et la mise en œuvre de leur PACET
- Rénovation énergétique des bâtiments publics
- Accompagnement des CL pour la mise en place de projets ENR citoyens
- Centre de ressources pour les PTRE
- Rénovation énergétique des logements dans le cadre d'une STF







Pourquoi développer des projets d'EnR d'intérêt territorial?

- Garantir l'ancrage local des projets et leur acceptabilité
- Permettre une réappropriation locale des questions énergétiques
- Mobiliser les financements locaux et garantir les retombées économiques

Des documents de référence





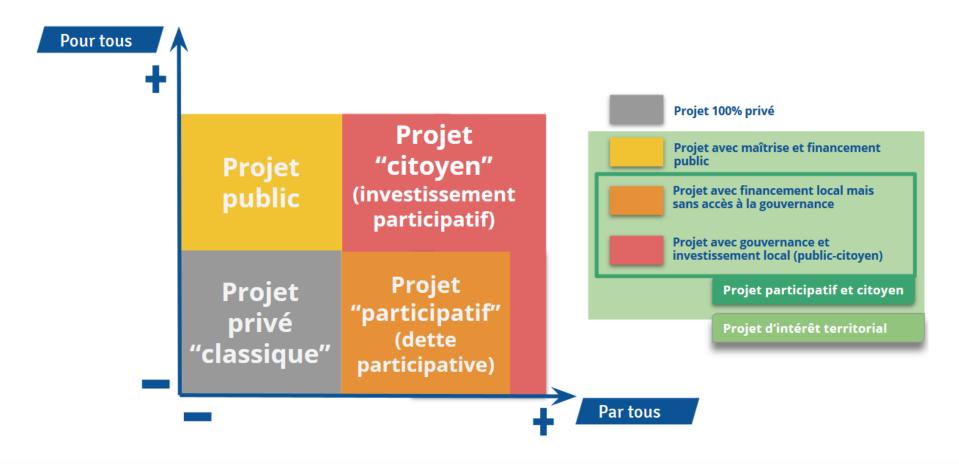






Comprendre les différents montages envisageables

ESSAI DE TYPOLOGIE







AAP Collectivités Pilotes pour le développement de projets d'énergies renouvelables territoriaux

CIBLES ET OBJECTIFS

Qui ?

Les collectivités territoriales et leurs groupements sous forme d'établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre

Principaux objectifs

- Accompagner le développement de grands projets d'EnR
- Soutenir des projets cohérents avec des stratégies territoriales
- Favoriser l'appropriation locale du développement des EnR

Des projets d'EnR d'intérêt territorial

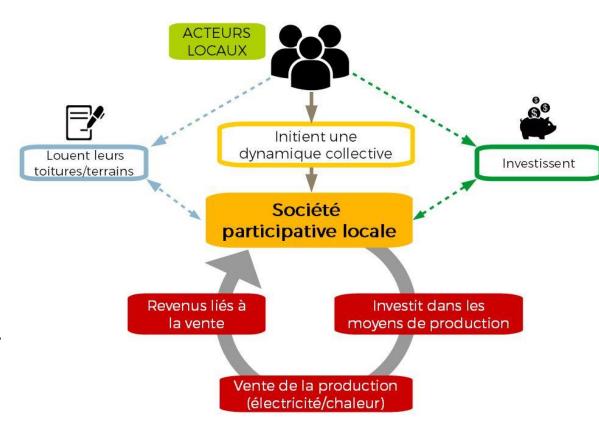
- Inscrits dans une stratégie de territoire
- Maîtrisés dans leur définition et leur conduite
- Au bénéfice du territoire (usages et retombées économiques)





AAP Energies coopératives et citoyennes

- Projets initiés, portés et financés par des acteurs locaux
- Visant à développer des installations d'EnR sur un territoire
- Au travers d'une société participative à la gouvernance locale
- Qui mobilise de l'épargne de proximité pour investir dans les moyens de production
- Dans l'objectif de générer des retombées économiques locales partagées et une reprise en main par le territoire de son destin énergétique







AAP Autoconsommation Photovoltaïque

- •Appel à projets 2017 : 31 projets lauréats sur 52 candidatures dans des secteurs variés (bureaux, commerces, maisons de retraite, centres techniques, industries, bâtiments agricoles, logements collectifs, Production d'eau potable, irrigation ...)
- •Un nouvel appel à projets a été lancé en juin 2018. Prochaine date de dépôt des candidature : 19 octobre 2018
- •En amont des candidatures, estimation précise par mesures ou récupération des données des appels de puissance du site considéré
- •Un nouveau cahier des charges ADEME-Région disponible pour les études de faisabilité





AAP Bâtiment Nowatt

Bilan synthétique 2017-2018 :

- •Une cinquantaine de projets sont en cours d'instruction depuis le lancement en juillet 2017 du dispositif NoWatt 2017-2018.
- •Groupes scolaires publics en rénovation et en construction et autres équipements (maisons de santé, EHPAD, collège, mairie, université, CHU, palais omnisport...)
- •Les projets privés sont principalement des ressourceries, caves coopératives et centre de recherche.
- •Une majorité de projets de construction, forte évolution du nombre de projets en rénovation (40% des projets), et des projets d'habitats participatifs
- •Un nouvel appel à projets a été lancé (juin 2018) version 2018-2019
- •Des projets accompagnés dès la programmation
- La prise en compte des usagers est évalué au même niveau que la performance énergétique du bâtiment.